

A retenir

PUCERONS

Des foyers de pucerons sont observés sous des abris 5m et des chenilles précoces. Surveillez les abris et les chenilles aérées.

MALADIES DU FEUILLAGE

Les cultures étant couvertes et la climatologie « sèche », les risques de maladies du feuillage sont faibles. A surveiller sur les parcelles aérées après les perturbations annoncées.

STADES PHÉNOLOGIQUES

Créneaux de plantation	Stades des cultures
Abris	Début nouaison à floraison femelle.
Chenilles précoces	Début floraison femelle à 8-10 feuilles.
Chenilles semi-précoces	5-6 feuilles à 3-4 feuilles
Bâches	Plantation.

ÉTAT DES CULTURES

En général, les développements des plantes sont corrects mais hétérogènes d'une parcelle à l'autre. Ils dépendent de la qualité de plantation et des suivis d'irrigation post-plantation.

• Taupins

Conséquence de la climatologie sèche et chaude, aucun nouveau dégât n'est signalé sur les parcelles du réseau.

Évaluation de risque : A surveiller ! Notamment sur les parcelles à risque (précédents culturaux favorables).

• Noctuelles terricoles

De nouveaux dégâts sont observés sur une parcelle flottante.

• Mouches des semis

Aucun nouveau dégât n'est signalé sur les parcelles du réseau.

• Pucerons

De nouveaux foyers sont signalés sur le réseau de surveillance (1 parcelle fixe et plusieurs parcelles flottantes). Quelques auxiliaires (adultes de coccinelles) sont observés sur les adventices.

Évaluation de risque : Le risque augmente. Il faut demeurer vigilant et maintenir l'observation des plantes.



• Pythium

Vu les conditions climatiques des semaines précédentes, aucun dégât n'est signalé sur le réseau de surveillance.

Évaluation de risque : A surveiller selon l'évolution des conditions climatiques.

• Cladosporiose – Bactériose

Le risque demeure faible tant que les conditions climatiques sont sèches et chaudes. Le risque peut évoluer sur les plantes « découvertes » à la faveur d'un changement climatique (pluie et baisse des températures).

Évaluation de risque : A surveiller selon l'évolution des conditions climatiques.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL et la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.